

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 10 JUIN 2014 A 19H15
Bâtiment Stella Helvetica

En présence de cinq bourgeois, la présidente Mesot ouvre cette assemblée légalement convoquée par affichage au pilier public.

En préambule elle salue la présence de M. Philippe Dini, de la fiduciaire Dini et Chappot SA, réviseuse des comptes, dont la présence à la présente assemblée bourgeoisiale est obligatoire.

Elle excuse l'absence des personnes suivantes : Rose-Marie Bertholet, Marie-José Roduit, Stéphane Roduit et Henri Thurre.

Après les salutations d'usage, l'ordre du jour est rappelé et ne suscite aucune discussion.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2013. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2013 de la bourgeoisie

La présidente rappelle aux bourgeois qu'ils doivent se prononcer sur l'adoption des comptes avant le 30 juin et que ceux-ci étaient à leur disposition 20 jours avant le déroulement de la présente assemblée. Le conseil bourgeoisial les a approuvés en séance du 13 mai 2014.

Lecture et commentaires

Le secrétaire-caissier procède à la lecture complète des comptes 2013 de la bourgeoisie et la présidente, au fur et à mesure, commente les principaux postes.

A la vue des finances difficiles de la bourgeoisie, M. Dominique Luisier s'interroge sur la nécessité d'investir pour la réfection de la place des Moilles. La présidente lui répond que si la bourgeoisie n'a plus les moyens d'investir elle peut soit vendre soit s'endetter. La bourgeoisie dispose de biens, notamment le terrain « En Rosaire » qui va prendre de la valeur.

Sur la capacité d'investissement, M. Dominique Luisier souhaite l'avis de la Fiduciaire. M. Dini répond que son mandat consiste à contrôler la régularité des comptes mais pas de s'immiscer dans les décisions politiques. Cependant il constate que beaucoup de bourgeoisies disposent de biens avec de faibles rendements. A l'avenir la bourgeoisie pourrait bien être reprise par la commune. M. Luisier pense également que si la bourgeoisie s'endette trop, elle va indéniablement vers une reprise par la commune.

M. Gilles Dussex pense que le financement de cet investissement doit être revu.

M. Germain Bertholet rappelle qu'historiquement les bourgeoisies existaient avant les communes. Il souhaite donc que celles-ci soient conservées.

Les comptes 2013 présentent les chiffres suivants :

- Charges financières	Fr. 28'814.95
- Revenus financiers	Fr. 34'952.40
- Marge d'autofinancement de	Fr. 6'137.45
- Amortissements de	Fr. 21'943.05
- Perte de l'exercice de	Fr. 15'805.60

- Dépenses nettes d'investissement	Fr. 142'538.05
- Fortune nette de	Fr. 1'366'864.23
- Totaux égaux au bilan de	Fr. 2'039'969.60

Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini, de la Fiduciaire Dini et Chappot SA, procède à la lecture des conclusions du rapport de révision et recommande d'approuver les comptes annuels.

Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2013 à l'unanimité.

3. Divers

M. Germain Bertholet demande où en est le projet de concept des canaux dans la région de la Sarvaz. Il lui est répondu que le concept, pour cette partie, est terminé. De nombreuses félicitations sont parvenues à la commune pour cette réalisation.

M. Germain Bertholet demande d'évacuer un cerisier tombé à la Sarvaz. M. Nicolas Vouilloz, responsable des travaux publics qui est présent prend note.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève l'assemblée en lui adressant les remerciements d'usage.
Il est 20h00.

Certifié exact

BOURGEOISIE

La Présidente
Alba Mesot

Le Secrétaire
Boris Clerc